

Décision

Générale

colonial

Décision n° 646 16/06/1952

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 juin 1952

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1952

Date du numéro
1 juillet 1952

TEXTE INTÉGRAL

Son engagés à la Compagnie de gardes-cercle de Djibouti, pour compter du 1er juin 1952 : Elmi Ibrahim, Mle 325, 2e classe, 1er échelon ; Abdi Mohamed, Mle 326, 2e classe, 1er échelon ; Nour Ali, Mle 327, 2e classe, 1er échelon. Ces gardes-cercle ont droit à l'indemnité pour charges de famille.